



# Communiqué de presse

Date 07 février 2018

---

## Nouvel appareil d'étourdissement à balles pour les buffles et les gros taureaux

**L'étourdissement des buffles et des gros taureaux peut s'avérer compliqué : en raison de la particularité anatomique de leurs os crâniens, les pistolets à tige perforante ne permettent pas toujours d'obtenir un résultat satisfaisant. Un nouvel appareil d'étourdissement à balles, développé en Suisse, permet de les étourdir de façon fiable, tout en garantissant la sécurité des collaborateurs des abattoirs.**

Les premiers buffles ont été introduits en Suisse en 1996. Depuis lors, leur nombre a fortement augmenté. Ces animaux sont élevés pour leur viande et leur lait, utilisé pour la fabrication de mozzarella de bufflonne. On les emploie aussi de plus en plus souvent dans les réserves naturelles, car leur mode de pâture ménage l'environnement naturel et entretient le paysage.

Vu la forte augmentation du cheptel ces vingt dernières années, le nombre de buffles abattus atteint quelques centaines par an. Dès le départ, les pistolets à tige perforante utilisés habituellement se sont avérés peu fiables pour les étourdir, notamment s'ils sont âgés. Cela s'explique par la particularité anatomique de leurs os crâniens, qui sont particulièrement résistants. Le problème se pose aussi pour les gros taureaux.

Par conséquent, les abattoirs étourdisent aujourd'hui le plus souvent ces animaux à l'aide d'une arme de poing. Si le calibre de l'arme est adapté, cette méthode peut remplir les exigences d'un étourdissement correct. Cependant, si le tir rate, cela comporte un risque pour les collaborateurs des abattoirs et les animaux.

### **Un étourdissement correct pour davantage de sécurité à l'abattoir**

Afin de garantir un étourdissement correct et d'améliorer la sécurité des collaborateurs des abattoirs et des animaux, l'OSAV et la faculté Vetsuisse de l'Université de Berne ont lancé un projet d'étourdissement plus efficace et plus fiable. Des analyses anatomiques et balistiques ont ainsi été réalisées, et les appareils d'étourdissement existants ont fait l'objet d'une étude.

Les résultats ont permis de créer un appareil d'étourdissement à balles avec des munitions adaptées. Celui-ci se place directement sur la tête de l'animal, ce qui permet de mieux contrôler l'angle d'impact dans le crâne et garantit que le projectile ne ressorte pas de la boîte crânienne. Si l'étourdissement est raté, il est possible de tirer une deuxième fois, car l'appareil dispose de deux canons.

Les résultats des tests démontrent que ce nouvel appareil à balles permet d'étourdir les buffles de façon efficace et fiable. Un mécanisme de sécurité réduit fortement le risque

de rater le tir.

**Renseignements** :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires (OSAV)  
Service médias  
Tél. 058 463 78 98  
[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

**Département responsable** :

Département fédéral de l'intérieur DFI